



# FICHE D'INSCRIPTION

Chers amis, bienvenue à la 18<sup>ème</sup> balade touristique des 2cv en 2 Chèvres : dimanche 26 mai 2019

## EQUIPAGE N°.....

Pilote : ..... Nom : ..... Prénom : .....

**Votre voiture est composée d'un pilote et de.....passagers.**

### OPTION PLATEAU REPAS FROID

Concocté par L'Embuscade, restaurant traiteur à Saint-Jouin-de-Marnes. Fait Maison avec produits frais

10 € le plateau repas <b>Adulte</b>	6 € le plateau repas <b>Enfant</b>
<b>Contenu :</b> Entrée : salade piémontaise, wrapp jambon crudités Plat : poulet mariné thym citron, tagliatelle de légumes Dessert : camembert (portion de 30gr), salade, tarte fine aux pommes pain - eau (50cl)	<b>Contenu :</b> Entrée : wrapp jambon crudités Plat : poulet mariné thym citron, chips Dessert : tarte fine aux pommes pain - eau (50cl)
<b>Nbre de plateaux repas Adultes souhaités :</b> .....	<b>Nbre de paniers repas Enfants souhaités :</b> .....

### TARIFS D'INSCRIPTION :

**8€ par véhicule en envoyant cette fiche à l'adresse ci-dessous avant le 20 mai 2019**  
**10 € par véhicule en vous inscrivant à partir du 21 mai et le jour même (le 26 mai).**

Chèque(s) uniquement à l'ordre du « **TUAR AUTOMOBILE CLUB** », adressé à :  
**7 rue des Cochardes 79100 SAINTE-RADEGONDE** Tél : 05.49.67.25.63 [2cvtuar@orange.fr](mailto:2cvtuar@orange.fr)

### Vos coordonnées : (pour vous envoyer une invitation pour 2020)

Adresse : .....

Code postal et commune : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Email : .....

### VEHICULE :

Modèle : ..... Année : .....

Surnom du véhicule : .....

#### Renseignements pour la sécurité administrative des organisateurs (obligatoire)

Immatriculation : ..... n° de permis : .....

n° assurance : ..... Compagnie d'assurance : .....

#### **REGLEMENT (Merci de le lire attentivement avant le départ)**

- 1) Sont admis toutes les 2cv et ses soeurs (Dyane, Ami, Méhari, Acadiane), les Citroën avec moteur 2cv et 3cv mais aussi les Citroën de collection et les véhicules toutes marques des membres du Tuar Automobile Club.
- 2) Tous les participants devront se conformer aux prescriptions du code de la route, ainsi qu'aux arrêtés municipaux des localités traversées.
- 3) La randonnée se déroulant sur routes ouvertes, les participants doivent apporter la preuve qu'ils possèdent un permis de conduire et que leur véhicule est assuré.
- 4) Tout participant est responsable des accidents ou incidents qu'il pourrait commettre ou provoquer et en aucun cas tenir les organisateurs responsables.
- 5) Il ne s'agit en aucun cas d'une course de vitesse, mais d'une randonnée touristique pour se retrouver autour de notre passion, la deudeuche !

**Je reconnais avoir pris connaissance du règlement**  
**Signature du pilote (obligatoire) :**